

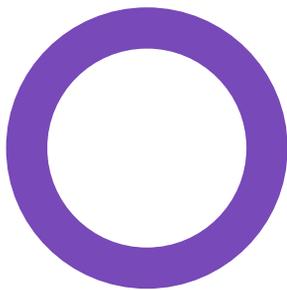
# Fonds Scotia de revenu fixe canadien faible en carbone

## Fonds de grande qualité faible en carbone

Les changements climatiques constituent l'un des plus grands enjeux actuels. La transition vers une économie durable présentera un vaste éventail de risques et d'occasions sur le plan financier. Dans le cadre du mouvement visant à réduire la dépendance aux combustibles fossiles à l'échelle planétaire, les investisseurs cherchent de plus en plus des moyens d'abaisser l'exposition au carbone de leur portefeuille sans sacrifier pour autant les résultats.

Le **Fonds Scotia de revenu fixe canadien faible en carbone** fait partie de la gamme croissante de solutions de Gestion mondiale d'actifs Scotia liées aux aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

## Survol



### Répartition cible de l'actif

■ Titres à revenu fixe

CONSEILLER EN VALEURS	Gestion d'actifs 1832 S.E.C.
SOUS-CONSEILLER	Jarislowky, Fraser Limitée (JFL)
INDICE	FTSE Canada des obligations universelles
NIVEAU DE RISQUE	Faible à moyen
HORIZON TEMPOREL	Moyen à long terme
FRÉQUENCE DES DISTRIBUTIONS	Mensuelle

Diversification selon les émetteurs (sociétés et gouvernements), les notations et la durée. Susceptible d'investir dans des obligations vertes.

## Raisons d'investir dans ce fonds

Le fonds s'adresse aux investisseurs soucieux de l'environnement qui veulent un portefeuille générant un revenu régulier et des gains en capital modestes tout en présentant une intensité en carbone plus faible que celle du marché en général.

Il est susceptible d'investir dans des obligations vertes, qui constituent des instruments importants pour le financement de projets respectueux de l'environnement et pour la transition vers une économie à faibles émissions de carbone<sup>1</sup>.

Il minimise les hausses et les baisses cycliques associées aux placements énergétiques en excluant les sociétés du secteur énergétique<sup>2</sup> et des secteurs non énergétiques qui sont considérablement exposés à la chaîne d'approvisionnement des combustibles fossiles.

Il cherche à participer à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone en misant sur des obligations de sociétés qui dépendent moins des combustibles fossiles pour leur réussite à long terme.

Il cible les entreprises de grande qualité qui bénéficient d'un avantage concurrentiel durable, qui sont des chefs de file dans leur domaine, qui affichent une solide santé financière et qui dégagent de la valeur au fil du temps.

<sup>1</sup> Part des obligations vertes qui peuvent être incluses seulement dans le Fonds Scotia de revenu fixe canadien faible en carbone et qui font l'objet d'une diversification prudente en matière de portefeuille.

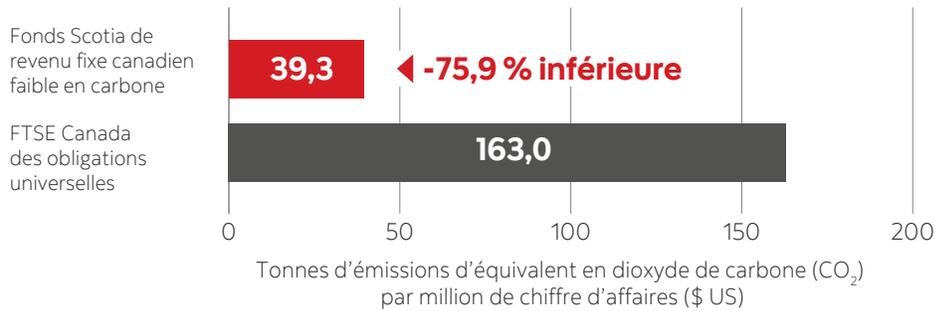
<sup>2</sup> Le secteur énergétique s'entend du groupe de l'énergie de l'indice FTSE dans le cas des obligations de sociétés. Les sociétés d'énergie renouvelable telles que les définit le gestionnaire de portefeuille sont autorisées dans les fonds faibles en carbone.

## Mesure de l'intensité en carbone

Le Fonds Scotia de revenu fixe canadien faible en carbone est conçu pour avoir une intensité moyenne pondérée en carbone plus faible que celle de son indice de référence. L'intensité en carbone du fonds est déterminée en mesurant les émissions directes de dioxyde de carbone<sup>3</sup> produites par chaque émetteur d'obligations de sociétés se trouvant en portefeuille ainsi que les émissions liées à l'achat d'énergie<sup>4</sup> des entreprises par rapport à leur chiffre d'affaires.

## Intensité moyenne pondérée en carbone

Données sur l'intensité en carbone disponibles au 31 décembre 2024 à l'égard des titres en portefeuille



Intensité des émissions de carbone = tonnes d'émissions d'équivalent en dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) par million de chiffre d'affaires (\$ US). Dans le cas du fonds, les données sont disponibles dans une proportion de 48,1 % (incluant 2,1 % de données estimatives du MSCI); pour l'indice, les données sont disponibles dans une proportion de 34,6 % (incluant 2,4 % de données estimatives du MSCI). Les données portent sur des émissions de types 1 et 2. Sources : JFL et MSCI.

<sup>3</sup> Les émissions de type 1 désignent les gaz à effet de serre directement produits par des installations détenues ou contrôlées par une organisation (par exemple, les émissions provenant de la combustion de carburant dans les appareils de chauffage ou les véhicules).

<sup>4</sup> Émissions de type 2 – L'intensité en carbone est exprimée en tonnes métriques d'émissions d'équivalent en dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) de type 1 et de type 2 par million de dollars américains de chiffre d'affaires généré par une entreprise. Une méthodologie fondée sur l'intensité des émissions de carbone moyenne pondérée est utilisée. Elle permet d'établir la pondération proportionnelle de chaque action ou obligation de société selon sa proportion dans le fonds. L'intensité des émissions de carbone moyenne pondérée des fonds et de leur indice est calculée périodiquement.

Les placements dans les fonds communs peuvent entraîner des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et des charges. Prenez connaissance du prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements totaux historiques, composés chaque année. Ils incluent la variation de la valeur des parts et le réinvestissement de toutes les distributions. Ils ne tiennent pas compte des commissions de souscription et de rachat, des frais de placement, des frais optionnels ni des impôts payables par un porteur de titres, qui auraient pour effet de réduire le rendement. Les parts de fonds communs ne sont pas garanties. Leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur est susceptible de ne pas se répéter.

Les points de vue exprimés au sujet d'un placement, d'une économie, d'une industrie ou d'un secteur du marché en particulier ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'achat ou de vente ni comme des conseils en placement. Ils ne dénotent par ailleurs aucune intention d'achat ou de vente des gestionnaires de Gestion mondiale d'actifs Scotia. Ces points de vue peuvent changer à tout moment, selon l'évolution des marchés et d'autres facteurs. Nous déclinons toute responsabilité quant à la mise à jour du présent contenu.

Les Fonds Scotia<sup>MC</sup> sont gérés par Gestion mondiale d'actifs Scotia. Les Fonds Scotia sont offerts par Placements Scotia Inc. ainsi que par d'autres courtiers et conseillers, dont ScotiaMcLeod<sup>MD</sup> et Scotia iTRADE<sup>MD</sup>, qui sont des divisions de Scotia Capitaux Inc. Placements Scotia Inc. et Scotia Capitaux Inc. sont détenues en propriété exclusive par La Banque de Nouvelle-Écosse. Scotia Capitaux Inc. est membre du Fonds canadien de protection des investisseurs et de l'Organisme canadien de réglementation des investissements.

Certains renseignements © MSCI ESG Research LLC, 2025. Renseignements reproduits avec autorisation; redistribution interdite.

Le présent rapport contient certains renseignements (les « renseignements ») provenant de MSCI ESG Research LLC, de membres de son groupe ou de ses fournisseurs d'information (les « parties ESG »). Les renseignements peuvent être utilisés à des fins internes uniquement. Ils ne peuvent être reproduits ou redistribués d'aucune manière, ni servir de base ou de composante pour des instruments financiers, produits ou indices. Même si les parties ESG obtiennent de l'information auprès de sources jugées fiables, aucune d'entre elles ne fait de déclaration ni ne donne de garantie quant à l'authenticité, à l'exactitude ou au caractère complet des données figurant aux présentes. En outre, aucune des parties ESG ne donne quelque garantie, explicite ou implicite, que ce soit à l'égard de ces données, ni aucune garantie de qualité marchande ou de convenance à une fin particulière. L'information de MSCI ne constitue en aucun cas un conseil en matière de placement ni une recommandation de prendre (ou de s'abstenir de prendre) une quelconque décision de placement et ne peut être considérée comme telle. Elle ne doit pas non plus être considérée comme une indication ou une garantie à l'égard des rendements, des analyses, des prévisions ou des prédictions futurs. Aucune des parties ESG ne peut être tenue responsable d'éventuelles erreurs ou omissions liées aux données figurant aux présentes, ni d'aucuns dommages-intérêts directs, indirects, particuliers, punitifs, consécutifs ou autres (y compris une perte de profit) même si elle est avisée de la possibilité de tels dommages-intérêts.

Gestion mondiale d'actifs Scotia<sup>MD</sup> est un nom commercial utilisé par Gestion d'actifs 1832 S.E.C., société en commandite dont le commandité est détenu en propriété exclusive par la Banque Scotia.

<sup>MD</sup> Marques déposées de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisées sous licence.

<sup>MC</sup> Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisée sous licence.

© La Banque de Nouvelle-Écosse, 2025. Tous droits réservés.